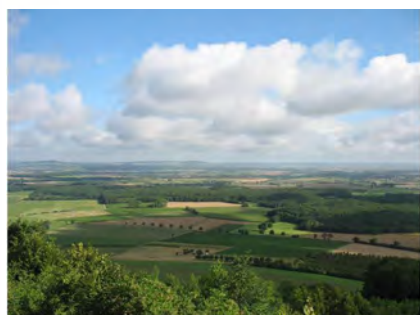


RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Résultats annuels - Campagne 2021



Cas-type

11280 BV Charolais

Dossier établi par

Equipe : BV Charolais



Produire des broutards et des femelles finies à partir de 120 vêlages en vêlage d'automne



Caractéristiques de l'exploitation

2,0 unités de main-d'oeuvre

220 ha de Surface agricole utile

dont 166 ha de surface fourragère principale - dont 158 ha d'herbe

dont 54 ha de grandes cultures

199 UGB - Chargement apparent 1,2 UGB / ha SFT

dont 198,9 bovins viande



Réseau Charolais

Avec le soutien
financier de



PRODUIRE DES BROUTARDS ET DES FEMELLES FINIES A PARTIR DE 100 VELAGES EN VELAGE D'AUTOMNE

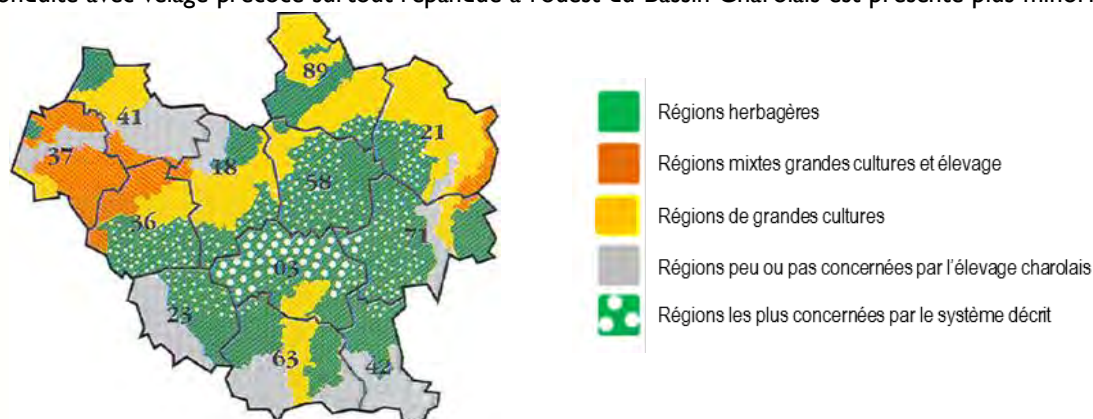
Ce système concerne des exploitations de polyculture élevage localisées en zone à potentiel correct. Elles sont généralement gérées par deux associés mais peuvent l'être par un exploitant et un salarié à temps complet. La recherche d'une autonomie fourragère maximale a conduit les exploitants à travailler sur la gestion de l'herbe. Le chargement se situe dans la majorité des situations autour de 1.2 UGB par hectare de SFP.

Ces exploitations ont opté pour des vèlages d'automne dès septembre afin de bénéficier des cours régulièrement attractifs pour les brouards vendus de juin à août. C'est également pour des raisons sanitaires et de conduite de la reproduction en grande partie avec insémination artificielle en bâtiment que les éleveurs ont effectué ces choix. Un travail important d'amélioration génétique a été mis en place et se retrouve aujourd'hui au niveau des performances pondérales et de la conformation. Toutes les vaches de réforme sont finies, un tiers est vendu en démarches qualité (labels, marques d'entreprises, CQC...). La quasi-totalité des génisses est finie et la moitié est valorisée dans des filières de qualité.

LOCALISATION

Ce type d'exploitation se rencontre dans les régions du bassin charolais, dans lesquelles une sole culture est possible, plus particulièrement dans l'Allier, le Nord Puy de Dôme, La Loire et l'Indre.

Cette conduite avec vèlage précoce surtout répandue à l'ouest du Bassin Charolais est présente plus minoritairement

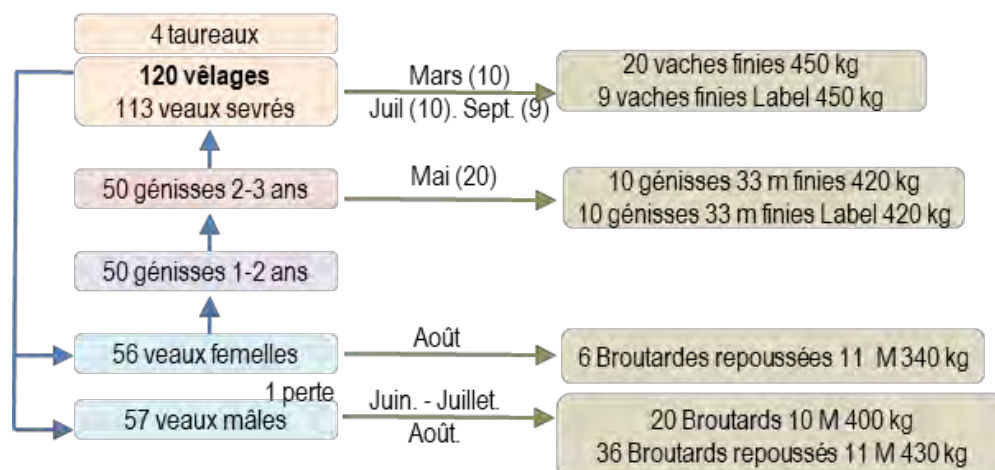


sur les autres départements.

EQUIPEMENTS

Bâtiments	Stabulation libre pour tous les animaux, distribution de l'alimentation avec bol mélangeur, système de surveillance pour les vèlages.
Stockage	Hangar à fourrages, silos couloirs bétonnés, possibilité de stockage pour les céréales vendues, fabrique d'aliments
Matériel	3 tracteurs de 80 - 120 -160 chevaux, télescopique CUMA, copropriété ou entreprise pour les récoltes autres que le foin Chaîne de récolte de foin avec round baller (1,2 x 1,8), double andaineur, faneur 8 m, faucheuse 3.6 m Charrue réversible 5 socs, semoir combiné (3 m) Epandeur fumier 15 T environ Epandeur engrais - pulvérisateur (24m)

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU



Une période de reproduction « sous contrôle » en bâtiment :

L'intensification des performances animales est bien l'un des objectifs prioritaire dans la conduite du troupeau avec une grande efficacité du travail. Une période de vêlage courte, une reproduction entièrement contrôlée durant la période d'hivernage avec utilisation de l'insémination à hauteur d'au moins 35 % et vérification de l'état de gestation par échographie permettent la constitution de cases pour l'hiver et de lots homogènes pour le pâturage. Afin de limiter le travail les reconstitutions de lots durant la période de pâturage sont peu fréquentes.

L'ensilage de maïs se justifie pour deux raisons : il est intégré dans l'assolement comme tête de rotation, et comme source d'énergie pour les rations du cheptel de souche. Les veaux sont complémentés dès le plus jeune âge. Les bâtiments récents et fonctionnels leur donnent un accès à l'auge où est distribué un aliment fibreux fabriqué à partir du bol mélangeur. La distribution est donc entièrement mécanisée. Afin de limiter les quantités de concentrés distribuées une partie de la finition des vaches est démarrée à l'herbe pour une commercialisation de juillet à septembre.

Une période de vêlage précoce adaptée aux ventes de broutards en période creuse :

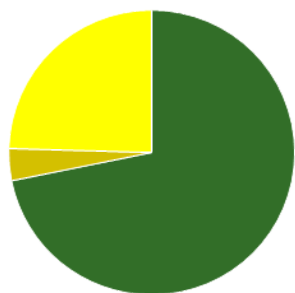
L'hivernage en stabulation libre permet à la fois l'utilisation de l'IA (environ 25%) et des vêlages précoces. Les premières mises-bas ont lieu à partir de début septembre pour une date moyenne de mise bas se situant mi-octobre.

Pour tenir cette période de vêlage, l'alimentation du troupeau de mères est exigeante : ensilage (ou enrubanné récolté tôt), foin précoce et complément de regain doivent être de qualité et en quantité suffisante pour des durées d'hivernage assez longues. Après vêlage, les vaches vêlées sont complémentées en maïs ensilage afin d'assurer une bonne production laitière et donc un bon démarrage des veaux. Les primipares forment un lot qui reçoit une plus forte complémentation. Tous les veaux sont complémentés lors de la période hivernale dès le plus jeune âge, cela permet d'obtenir un premier lot de mâles prêts à la vente dès le début de l'été. Puis la complémentation au pâturage dès la mise à l'herbe est importante pour l'ensemble des mâles. Les femelles ne sont pas complémentées mais sont soutenues après le sevrage.

L'objectif est de vendre des broutards jeunes et lourds en période creuse. L'avancée des vêlages sur les mois de septembre à novembre est accompagnée par une alimentation soutenue. La complémentarité entre l'ensilage d'herbe et de maïs est recherchée. Chez les animaux d'élevage, la croissance est soutenue dans le but de produire des génisses et des vaches de réforme **lourdes et bien conformées** pour les valoriser dans les filières de qualité.

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile 220 ha Surface Fourragère Principale 75 % Surface Non Fourragère 25 %

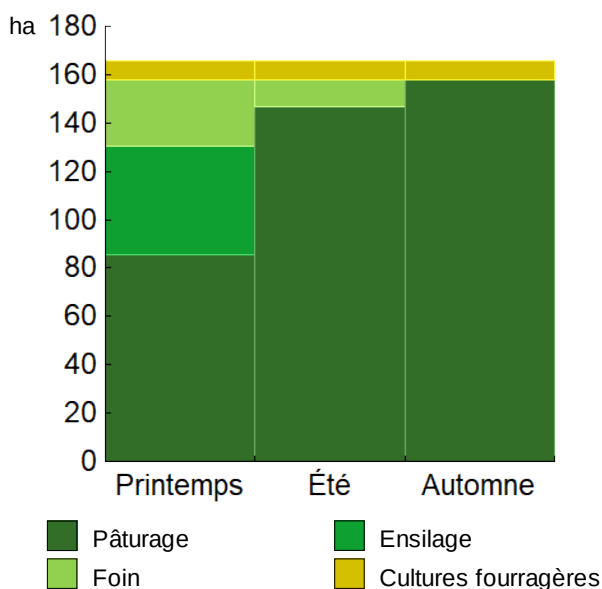


	Surface (ha)	%
Surface en herbe	158,0	72
Cultures fourragères	8,0	4
Grandes cultures	54,0	25

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	1,20 UGB / ha SFP	Cultures Fourragères (CF)/ SFP	5 %
Part des prairies permanentes / SH	69 %	Prairie temporaire implantée dans l'année	8,0 ha
Fumure minérale (/ha herbe)	30 N 7 P2O5 11 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	70 N 0 P2O5 0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères

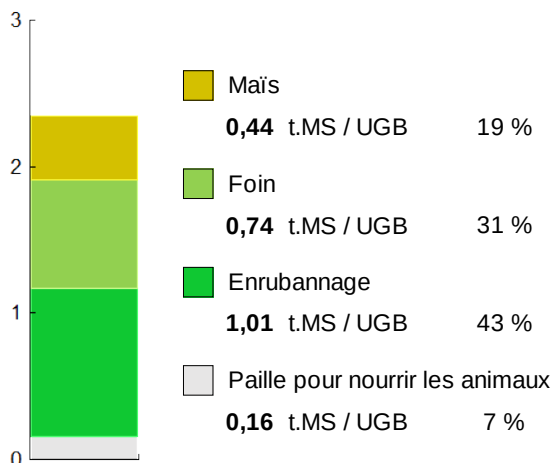


Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Maïs ensilage sol nu	8,0	70	0	0	F
Surface en herbe					
Pâturage vaches allaitantes	85,3	10	0	0	F
Ensilage + pâturage	34,0	70	20	30	F
Foin + Pâturage	27,7	25	10	15	F
Ensilage + Foin + Pâturage	11,0	70	20	30	

Légende : F=Fumier

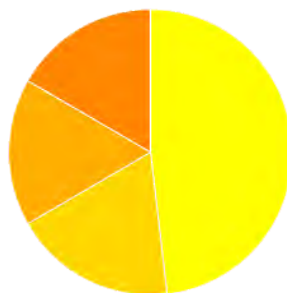
Fourrages conservés utilisés	2,35 t. MS / UGB
dont variation de stock	0,00 t.MS / UGB
Autonomie des fourrages conservés	93 %

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	tMS /UGB	Ares /UGB
Maïs ensilage	8,0	11,0	0,44	4
Foin	38,5	3,8	0,74	19
1° coupe non déprimée	27,7	4,5		
2° coupe	10,8	2,0		
Enrubannage	44,6	4,5	1,01	22
1° coupe non déprimée	44,6	4,5		

PRODUCTIONS VEGETALES



ha	
26,0	Blé tendre
10,0	Colza
9,0	Orge hiver
9,0	Triticale

Grandes cultures	54,0 ha	Nb de cultures avec + de 5% de la SAU	3
Fumure minérale (/ha SNF)			
	113 N	27 P2O5	20 K2O
Marge brute des productions végétale	47 244 €	875 €/ha	

Conduite des productions végétales

Cultures	Signe qualité	Surface (ha)	Rdt /ha	Fumure minérale/ha			Fum Orga	IFT herbi. - aut.	Dés. méca	Prix € / unité	M.B. €/ha
Grandes cultures											
Blé tendre		26,0	65 q	120	20	20				18,50	872
Colza		10,0	35 q	110	30	30	F			48,00	1 308
Orge hiver		9,0	60 q	100	30	30				16,50	639
Triticale		9,0	60 q	110	40	0				0,00	639
Légende fumure organique : F=Fumier											

Marges brutes

	Blé tendre	Colza	Orge hiver	Triticale	Blé tendre	Colza	Orge hiver	Triticale
Produits	€/ha	€/ha	€/ha	€/ha	%	%	%	%
Ventes & indemnité	1 201	1 680	974	923	100	100	100	100
Aides couplées	0	0	0	0				
Charges	€/ha	€/ha	€/ha	€/ha				
Engrais et am.	128	133	137	125				
Semences	45	34	54	40				
Produits phyto	127	159	120	99				
Autres charges	29	46	24	20				
Marge brute	872	1 308	639	639				

LE TROUPEAU BOVINS VIANDE

115,4 vaches allaitantes (VA)

Charolaise

120 Aides aux Bovins Allaitants

Atelier bovins viande

198,9 UGB

100 % du total UGB

1,7 UGB/vêlage

166,0 ha SFP BV



135 femelles mises en reproduction

120 vêlages

dont génisses

25 % de renouvellement

123 veaux nés dont veaux d'IA 26 %

113 veaux sevrés

Performances de reproduction

Taux de gestation **90 %**

Nombre d'avortements **1**

Intervalle vêlage-vêlage **372 j**

dont > 400 jours **15 %**

Date moyenne de vêlage **15/10/2020**

Age moyen au premier vêlage **35 mois**

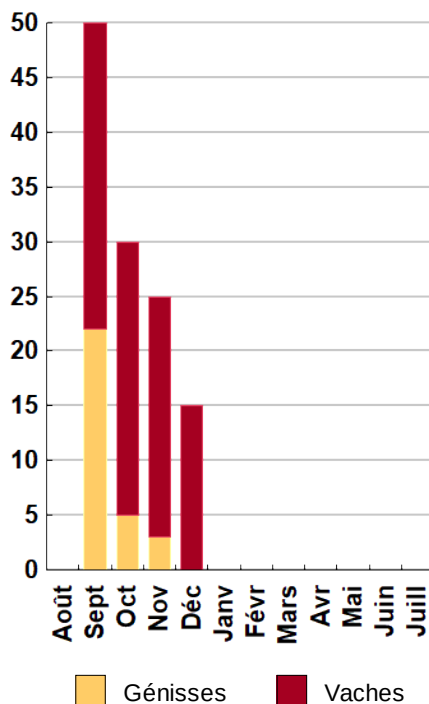
Taux de prolificité **103 %**

Taux de mortalité **8,1 %**

Taux de productivité numérique **84 %**

Conduite des veaux jusqu'au sevrage

Répartition des vêlages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Race	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	Prix € /tête
Ventes					
20 Vaches réforme finies	38		450,0 kgc	4,00	1 800
36 Broutards repoussés	38		430,0 kgv	2,30	989
20 Broutards lourds	38		400,0 kgv	2,64	1 056
10 Génisses finies > 30 mois	38		420,0 kgc	4,39	1 845
10 Génisses finies > 30 mois	38	LAB	420,0 kgc	4,24	1 781
9 Vaches réforme finies	38	LAB	450,0 kgc	4,35	1 956
6 Broutards repoussés	38		340,0 kgv	2,57	873
1 Taureaux de réforme gras	38		670,0 kgc	3,03	2 030
Achats					
1 Reproducteurs mâles	38		550,0 kgv	4,73	2 600

Production de viande

Production brute de viande vive (PBVV)	65 982 kgv	332 kgv/UGB
dont vendue	66 532 kgv	2,31 €/kgv vendu
Concentrés : Quantité totale	131 t	656 kg/UGB
dont prélevé	47 %	
Prix unitaire concentrés	276 €/t	
Coût des aliments (concentrés et fourrages achetés)	36 079 €	0,55 €/kgv
Production autonome	50 019 kgv	251 kgv/UGB
	76 %/PBVV	

Marge brute atelier

97 386 €
844 €/VA
490 €/UGB
587 €/ha SFP BV

LES RESULTATS ECONOMIQUES 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Régime fiscal : Réel normal obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		297 634 €	CHARGES		195 562 €
Bovins viande (58 % PB)		171 191	Charges opérationnelles (31 % PB)		91 646
Ventes		153 860	Troupeau		59 120
20 Vaches réforme finies race 38 (450 kgc à 4,00 €)		36 000	(199 UGB bovins viande)		
36 Broutards repoussés race 38 (430 kgv - 989 €)		35 610	Concentrés		185 €/UGB 36 875
20 Broutards lourds race 38 (400 kgv - 1 056 €)		21 120	Frais vétérinaires		55 €/UGB 10 970
10 Génisses finies > 30 mois race 38 (420 kgc à 4,39 €)		18 450	Frais d'élevage		26 €/UGB 5 159
10 Génisses finies > 30 mois race 38 Label (420 kgc à 4,24 €)		17 810	Achats de litières		19 €/UGB 3 831
9 Vaches réforme finies race 38 Label (450 kgc à 4,35 €)		17 600	Transformation, commercialisation		9 €/UGB 1 739
6 Broutardes repoussées race 38 (340 kgv - 873 €)		5 240	Taxes animales		3 €/UGB 546
1 Taureaux de réforme gras race 38 (670 kgc à 3,03 €)		2 030	Surfaces fourragères		14 685
Achats d'animaux		-2 600	(166 ha SFP : dont 158 ha SH, 8 ha CF)		
1 Reproducteurs mâles race 38 (550 kgv - 2 600 €)		-2 600	Engrais et amendements		52 €/ha 8 567
Aides		19 931	Semences et plants		16 €/ha 2 708
Aide aux Bovins Allaitants : 120 têtes à 160,70 €		19 284	Fournitures pour fourrages		13 €/ha 2 237
Autre aide bovins viande : 199 têtes à 3,25 €		647	Produits de défense végétaux		4 €/ha 697
Grandes cultures (22 % PB)		65 085	Autre		3 €/ha 477
Ventes		65 085	Productions végétales		17 841
Blé tendre : 1 662 q à 18,50 €		30 747	(54 ha GCU)		
Colza : 350 q à 48,00 €		16 800	Engrais et amendements		130 €/ha 7 014
Orge hiver : 452 q à 16,50 €		7 458	Produits de défense végétaux		127 €/ha 6 869
Cession interne au troupeau : 612 q à 15,33 €		9 384	Semences et plants		44 €/ha 2 354
Cession interne de semences		695	Autre		23 €/ha 1 230
Produits non affectables (21 % PB)		61 358	Taxes végétales		7 €/ha 374
Aides		61 358	Charges de structure (35 % PB)		103 916
Aides découplées : 220 ha à 204,20 €		44 924	(hors amortissements et frais financiers)		
Ind. Zones défavorisées : 2 têtes à 8 189,00 €		16 378	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)		65 €/ha SAU 14 270
Aides découplées		56	Foncier		125 €/ha SAU 27 530
			Matériel		188 €/ha SAU 41 330
			Bâtiments et installations		6 €/ha SAU 1 290
			Autres charges		89 €/ha SAU 19 496
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (34 % PB)		102 071 €
			51 036 €/UMO (2 UMO exploitants)		
Annuités (40 % EBE)		41 000 €	Amortissement		50 600 €
Remboursement de capital		38 000	Matériel		138 €/ha 30 360
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		3 000	Bâtiments et installations		89 €/UGB 17 710
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		3 000 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		61 071 €	RESULTAT COURANT (16 % PB)		48 471 €
30 536 €/UMO			24 236 €/UMO		

Total actif hors foncier				911 635 €	Valeur ajoutée nette (hors aides)	NC
				455 818 €/UMO	EBE hors foncier / actif hors foncier	14 %
Animaux	51 %	Bâtiments et installations	15 %		Taux d'endettement hors foncier	38 %
Matériel	17 %	Autres immobilisations	4 %		Trésorerie nette globale	NC

Coût de production de l'atelier Bovins viande

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Productivité

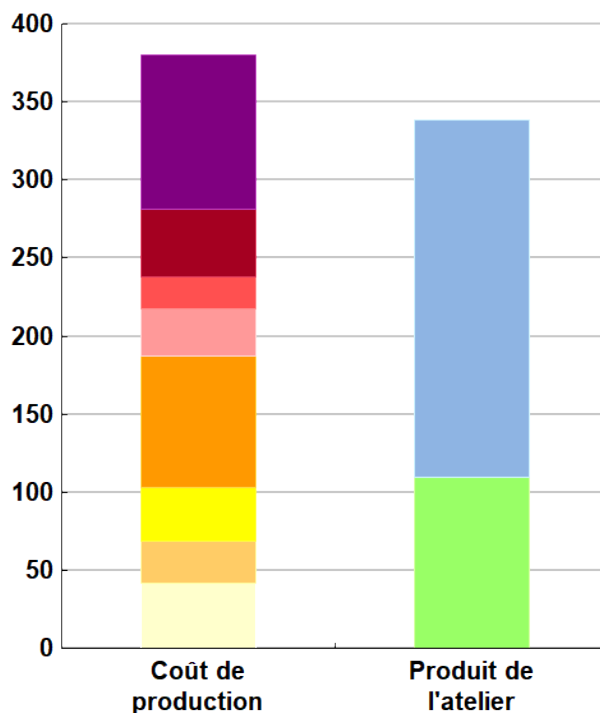
Production brute de viande vive (kgvv)	65 982
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,69
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	39 043



	€/ 100 kg de viande vive
Coût de production total	381
Travail	99
Foncier et capital	44
Frais divers de gestion	20
Bâtiments et installations	31
Mécanisation	85
Frais d'élevage	34
Approvisionnements des surfaces	27
Alimentation des animaux	42

	€/ 100 kg de viande vive
Produit total	339
Produit viande	229
Autres produits	0
Aides	110

€/ 100 kg de viande vive



Approche comptable

Coût de production €/100 kgv	381
Prix de revient €/100 kgv	271
Rémunération permise €/100 kgv	57
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,15

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/100 kgv	363
Prix de fonctionnement €/100 kgv	253
Trésorerie permise €/100 kgv	75
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,51

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
29 Vaches de réforme	450 kgc/tête	4,11 €/kgc	4,84 €/kgc	4,53 €/kgc
36 Broutards repoussés	430 kgv/tête	989 €/tête	1 166 €/tête	1 092 €/tête
20 Broutards	400 kgv/tête	1 056 €/tête	1 245 €/tête	1 166 €/tête
20 Génisses finies	420 kgc/tête	4,32 €/kgc	5,09 €/kgc	4,76 €/kgc
6 Broutardes repoussées	340 kgv/tête	873 €/tête	1 029 €/tête	964 €/tête
Prix moyen du kilo vif vendu		2,31 €/kg vif vendu	2,72 €/kg vif vendu	2,55 €/kg vif vendu

Coût de production de l'atelier Bovins viande - Pour en savoir plus



€/ 100 kg de viande vive

Coût de production total 380,7

Travail

Salaires et charges salariales 0,1
Rémunération du travail exploitant (CS) 98,9

Foncier et Capital

Fermage et frais du foncier 33,4
Rémunération terres en propriété (CS) 0,0
Amortissements améliorations foncières 3,1
Frais financiers 3,8
Rémunération capitaux en propriété (CS) 3,6

Frais divers de gestion

Transports, assurances, frais de gestion 19,9
Autres amortissements 0,0

Bâtiments et installations

Eau 2,9
Électricité et gaz 2,2
Entretien et location des bâtiments 1,7
Amortissements bâtiments-installations 23,7

Mécanisation

Travaux par tiers 16,6
Carburants et lubrifiants 17,6
Entretien du matériel 14,5
Achat de petit matériel 0,0
Crédit bail 0,0
Amortissements matériel 35,8

Frais d'élevage

Frais vétérinaires 16,6
Frais repro, identification, GDS, cont perf 8,6
Achats de litière 5,8
Frais de transformation et com. 2,6

Approvisionnements des surfaces

Engrais et amendements 15,0
Semences 4,8
Autres charges végétales 7,6

Alimentation des animaux

Achats de concentrés et minéraux 41,7
Achats de fourrages et mise en pension 0,0

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre

Exploitant (UMO) 1,69
Salariée (UMO) 0,00
Total main-d'oeuvre à rémunérer 1,69
dont pour transformation et com.
Main-d'oeuvre bénévole

Produit de l'atelier

€/ 100 kg de viande vive

Produit viande 229,2
Vente d'animaux 233,2
Achats d'animaux (en -) 3,9
Variation d'inventaire 0,0
Autres produits 0,0

Aides

Aides couplées et autres 30,2
Aides découplées 54,6
Aides deuxième pilier 24,8

Données complémentaires

€/ 100 kg de viande vive

Total charges courantes 216
Total amortissements 63
Total charges supplétives (CS) 103
Coût production hors charges sup. 278
Annuités 53
Charges sociales exploitants 18

Céréales intra-consommées (ha) 10,2

Résultats économiques atelier

Excédent brut €/UMO 42 571
Excédent brut €/100 kgw 109
Revenu (RCAI) €/UMO 23 709
Revenu disponible €/UMO 22 071

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 0,50 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 118
Rémunération €/UMO 38 610 = [SMIC net 14 850] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]